

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# BCA FLEX

## FCP

Cet OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS  
FR0013179660 - BCA Flex

## Objectif et politique d'investissement

**Objectif de gestion :** L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 ans une gestion flexible sur différentes classes d'actifs. Les investissements seront réalisés via une sélection d'OPC de toute classification. Compte tenu de l'objectif de gestion, il n'existe pas d'indicateur de référence pertinent pour ce Fonds. Cependant, la performance du Fonds pourra être comparée à posteriori avec le taux €STR capitalisé majoré de 3%. L'objectif de volatilité annualisée sur l'horizon de placement recommandé est inférieur à 5%.

**Politique d'investissement :** le FCP peut investir :

- jusqu'à 100% de l'actif net en cumul dans des OPCVM (de droit français ou étranger), de fonds d'investissement à vocation générale français et des fonds professionnels à vocation générale qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC pourront être de toutes classifications ;
  - jusqu'à 100% de l'actif net en cumul en obligations émises par des émetteurs publics ;
  - jusqu'à 30% de l'actif net en cumul dans des FIA établis dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou des fonds d'investissement respectant les 4 critères de l'article R. 214-13 du Comofi. Ces OPC pourront être de toute classification.
- La fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le FCP est gérée est de - 5 à +8.

Le FCP se compose de 3 poches : actions, taux et crédit et gestion diversifiée dont les fourchettes d'investissement sont les suivantes :

- **Actions (investissement maximum 20% de l'actif net) :** les gérants des Fonds sous-jacents interviennent essentiellement sur les marchés actions. Ces derniers se positionnent sur tous les secteurs toutes les zones géographiques (y compris les pays émergents) et toutes capitalisations boursières (y compris les petites et moyennes capitalisations).

- **Taux et Crédit (investissement maximum 70% de l'actif net) :** les gérants des Fonds sous-jacents interviennent essentiellement sur les marchés de taux, de crédit et de devises. Leurs gestions s'exercent à travers de positions acheteuses et/ou vendeuses (sur des titres vifs et des dérivés), sur toutes les zones géographiques (y compris les pays émergents), sur tous types de dettes (y compris les subordonnés financiers et les véhicules de titrisation), toutes qualités de crédit (y compris des titres à caractère spéculatifs) et toutes devises (y compris des devises émergentes). Le pourcentage maximum d'OPC high yield est de 15% maximum de l'actif net.

- **Gestion diversifiée (investissement maximum 100% de l'actif net) :** la stratégie d'investissement vise à exposer la poche à des supports diversifiés : actions, obligations, devises, matières premières (uniquement via des OPC ou des ETFs à hauteur de 10% maximum de l'actif net), volatilité. La gestion s'exerce à travers de positions acheteuses et/ou vendeuses (sur des titres vifs et/ou des dérivés). Au sein de cette poche, les stratégies Long/Short actions ne représentent pas plus de 50% de l'actif net et les stratégies d'Obligations Convertibles 20% maximum de l'actif net.

La construction de portefeuille se fait en trois étapes : 1) allocation stratégique entre les différentes poches 2) sélection des OPCs 3) Allocation tactique.

La sélection des gérants sous-jacents est réalisée en menant des analyses quantitatives et qualitatives. Ainsi, nous examinons la performance, sa persistance et sa régularité dans le temps, le risque associé et nous étudions en détail la stratégie, le savoir-faire du gérant ainsi que le sérieux de la société de gestion.

Dans le cadre de la gestion des Fonds sous-jacents, les gérants desdits fonds peuvent investir dans des obligations contingentes convertibles (« Cocos Bonds »).

Le FCP peut également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des OPCVM monétaires et/ou monétaires court terme, de droit français ou étrangers ou en titres de créances négociables d'émetteurs publics ou privés notés investment grade ou équivalent selon la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notes des agences de notation mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Le FCP peut utiliser des futures, des options, des swaps et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer, dans la limite d'une fois l'actif net, le portefeuille au risque action, de taux et de change.

### Affectation des sommes distribuables :

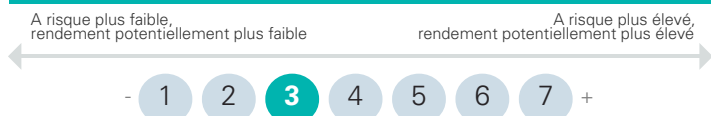
Affectation du résultat net : Capitalisation  
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

**Durée de placement recommandée :** Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

**Faculté de rachat :** Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

| J-1 ouvré                                                                                                                           | Jour d'établissement de la VL (J)      | J+1 ouvré                            | J+3 ouvrés            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat | Exécution de l'ordre au plus tard en J | Publication de la valeur liquidative | Règlement des rachats |

## Profil de risque et de rendement



### Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition diversifiée aux risques actions, taux, crédit et devises via des stratégies diversifiées ou décorréliées des marchés financiers explique le classement de l'OPC dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

### Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** Risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.
- **Risque de contreparties :** Risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- **Risque lié aux dérivés :** Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

|                 |    |
|-----------------|----|
| Frais d'entrée  | 0% |
| Frais de sortie | 0% |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

## Frais prélevés par l'OPC sur une année

|                |        |
|----------------|--------|
| Frais courants | 2,42%* |
|----------------|--------|

## Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

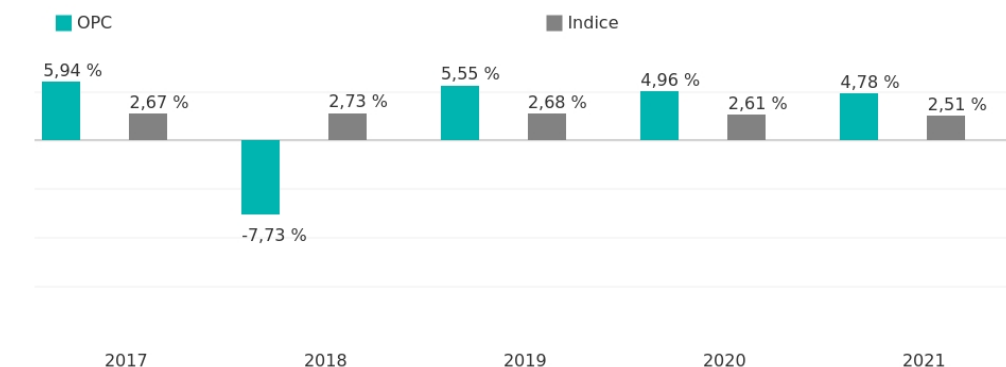
|                           |       |
|---------------------------|-------|
| Commission de performance | Néant |
|---------------------------|-------|

\*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC, disponible sur le site internet [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

## Performances passées



Jusqu'au 28/02/2021 :

A posteriori, Eonia Capitalisé + 3,00%

à compter du 01/03/2021 : cf. Indicateur de référence en vigueur

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

**Date de création de l'OPC :**  
06/10/2016

**Devise :** EUR

**Indicateur de référence :**  
a posteriori €STR Capitalisé + 3,00%  
L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

## Informations pratiques

**Nom du dépositaire :** CACEIS BANK.

**Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative :** La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS et sur internet [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC :** Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

**Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **25/05/2022**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr). Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.